

Procès-verbal du conseil d'école : mardi 19 octobre 2021

Ouverture du conseil à 18H00.

Membres présents :

Équipe enseignante	Élus	Parents d'élèves
Mme BROCARD		Mme KOCHCH Elodie
Mme CROIX	M. NICOT	Mme ELARBI Vanessa
Mme MIRANDA	Mme CAZENAVE	Mme PAQUIRISSAMY Sharmila
Mme BOURGET	M. GUECHATI	Mme GADAL Emilie
Mme MICHEL		Mme BEVELANDER Fanny
Mme AGNES		Mme KASMI Le'la
Mme POTIER		Mme CARREIRA Sara
Mme SLODECKI		Mme ARGUIN Virginie
Mme TABERNER		Mme PIERRE Betty
Mme FRANCO		Mme OLIVEIRA Mélanie
M. DANTART		
M. MOQUIN		
Mme DE SOUSA		
Mme GUILLAUME		
Mme LE DINH		
Mme GOMES		
Mme KHALIL		
Mme BRUGUE-MERCIER		
Mme FOUCAULT		
Mme BROCARD		
Mme CROIX		

Membres excusés:

- Madame THIEBAUT-PHILIPS, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame POTIER

1. Bilan de la rentrée :

Présentation de l'équipe enseignante et des effectifs par classe:

- CP 25 élèves: Mme GOMES
- CP 25 élèves : Mme DE SOUSA
- CP/CE1= 25 élèves: Mme BROCARD
- CP 25 élèves : M. MOQUIN
- CE1 25 élèves: Mme SLODECKI
- CE1 25 élèves: Mme FRANCO
- CE1/CE2 25 élèves : Mme CROIX
- CE2 25 élèves : Mme MICHEL
- CE2 25 élèves: M. DANTART
- CE2 25 élèves: Mme. BOURGET
- CM1 26 élèves: Mme POTIER
- CM1 27 élèves: Mme TABERNER
- CM1 27 élèves: Mme GUILLAUME
- CM2 28 élèves: Mme SILVERA et DA SILVA
- CM2 28 élèves: Mme MIRANDA
- CM2 28 élèves : Mme Le DINH
- ULIS 12 élèves : Mme AGNES

Effectif total : 456

2. Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre, le vote a été effectué par correspondance.

796 inscrits

249 votants

30 bulletins blancs ou nuls

219 suffrages exprimés

18 sièges à pourvoir

2 associations locales:

- Les enfants d'abord: 11 sièges
- Dessine moi un avenir : 7 siège

3. Le vote du règlement intérieur.

Le règlement doit être signé par les deux parents et par l'élève. L'adoption du règlement intérieur pour l'année scolaire 2021/2022 est voté à l'unanimité par le conseil. Ce règlement scolaire est basé sur le règlement départemental de Seine-et-Marne. Il sera consultable sur le site de la mairie de Mormant

CDEN : le conseil départemental de l'Éducation Nationale doit voter un nouveau règlement prochainement.

4. La sécurité

Premier exercice d'alerte incendie

Chaque enseignant s'est vu attribué un rôle soit de guide (pour guider les élèves vers les points de ralliement et de mise en sécurité) soit de serre-file (pour vérifier que les portes des classes et les portes-coupe feu soient fermées, qu'il ne reste personne dans les couloirs...).

L'exercice a eu lieu le mardi 28/09 à 9h50, l'alarme sonne 5 minutes, les élèves de l'école ont mis 2 min pour se rendre sur le lieu du regroupement dans le fond des cours de récréation.

L'évacuation s'est bien passée, il n'y a pas eu d'élève manquant à l'appel.

Le PPMS :

Le PPMS attentat réalisé à partir d'un scénario académique, le mardi 30 novembre 9h30 avec des observateurs extérieurs, les gendarmes de Mormant. Les élèves et adultes de l'école ont respectés les règles de sécurité. Un exercice de simulation PPMS (naturels ou industriels) sera effectué en 2022.

Le plan vigipirate

Il est toujours d'actualité et les mesures de sécurité mises en place restent effectives jusqu'à nouvel ordre.

Les obligations pour les personnes extérieures à l'école : présenter la carte d'identité à l'entrée de l'école ainsi que la fouille des sacs.

5. Vie scolaire

Le projet d'école

Les axes sont les suivants :

Orientation n° 1 Intitulé : Mobiliser les langages pour penser et communiquer: Améliorer la lecture / compréhension

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la fluence: Comprendre et s'exprimer à l'oral

- Lire et comprendre de l'écrit

Orientation n° 2 Intitulé: Devenir un lieu d'actions et de pratiques de gestes éco responsables: demande de labellisation E3D.

Objectifs opérationnels

- Impliquer tous les acteurs du secteur de Mormant

- Communiquer afin d'impliquer tous les partenaires et les citoyens de Mormant

– Familiariser et responsabiliser les élèves face à l'environnement, le monde du vivant et la santé

Orientation n° 3 Intitulé: consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment (addition, soustraction et multiplication) ainsi que les résultats et procédures.

– Familiariser les élèves avec les différentes techniques de calcul afin d'améliorer leurs performances

– Améliorer des compétences des élèves en résolution de problèmes

L'organisation des activités pédagogiques complémentaires et les objectifs.

Les APC sont organisées deux fois par semaine sur les mêmes créneaux horaires des mardis et jeudis de 11h30-12h00 : essentiellement en lecture/compréhension.

Les objectifs sont:

- Aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages: prévention, remédiation ;

- Aider les élèves à la gestion de leur travail personnel: mémorisation, méthodologie, autonomie

- Mettre en œuvre une activité en rapport avec le projet d'école, en mettant l'accent essentiellement sur l'orientation n°1 du projet d'école (la lecture).

Le projet 3D

Le comité académique et donc après examen de notre dossier, monsieur le Recteur a accordé à notre école la labellisation nationale E3D niveau 2.

Cette labellisation atteste de l'engagement de vos élèves et de l'équipe pédagogique dans des projets et des actions d'éducation au développement durable conçus dans le cadre d'une démarche globale.

L'école s'engage à poursuivre toutes ses actions sur trois ans.

Les interventions du SMETOM pour cette année scolaire sont organisées en fonction du niveau de classe. Une progression est mise en place par l'équipe enseignante.

Des actions communes à toutes les classes telle que « nettoignons la nature », et projets de collecte en partenariat avec des entreprises et associations.

Présentation des différents dispositifs : PMQC, RASED, ULIS

- RASED : il est composé d'une psychologue scolaire Mme BOLLAN TEP et d'une maîtresse E, Mme FOUCAULT.

La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignants et des parents pour l'observation des élèves, la réalisation des bilans psychométriques, la participation aux équipes éducatives et de suivi, et organise des entretiens ponctuels avec les familles.

L'enseignante spécialisée travaille en co-intervention avec les enseignants des classes de CP, CE1, CE2 et CM1 sur le champ de la grande difficulté scolaire. Cette année Mme FOUCAULT intervient également auprès des PS en maternelle. Le brassage des élèves par groupe de niveau n'est toujours pas possible pour la maîtresse E.

- ULIS : l'enseignante, Mme AGNES accompagnée par Mme RISPAL, l'AESH du dispositif.
Mise en place du projet bibliothèque au sein du dispositif. 5 élèves CM2 quitteront le dispositif à la fin de l'année scolaire.

Fonctionnement financier

Budget mairie sur 456 élèves

1. budget fournitures scolaires: 37,5 euros par élève
2. budget projet : 40 euros par élève (sorties, spectacles, matériel en lien avec le projet).

Les 2 budgets sont annuels de janvier à décembre.

Coopérative scolaire:

L'école est affiliée à l'OCCE.

Le mandataire du compte est Mme CROIX, Mme SLODECKI est la deuxième signataire.

La coopérative scolaire est constituée des dons des familles.

L'organisation de la récréation

Il y a deux services de récréation le matin et l'après midi.

Deux enseignants sont chargés de la surveillance à chaque récréation. Des marquages au sol dans chaque cours pour délimiter les zones de chaque classe. Pas de brassage possible pour le moment.

Les actions pédagogiques, les projets de classe et dans le cadre de la liaison avec le collège.

- Toutes les classes bénéficient d'un intervenant EPS. Un intervenant EPS de la CCBN interviendra également pour les classes de CM1 et CM2.
- Des séances de natation sont prévues en priorités pour les classe de CM2 et CE2 pour valider les tests de fin de cycle.
- Intervention des BPDJ pour les permis internet et harcèlement des CM1 et CM2
- Cours d'allemand avec la professeur du collège pour les CM2
- Formation de premier secours pour les CM1
- Intervention de la bouchonette pour toutes les classes de l'école
- Intervention de l'archéologue pour les CE2
- Visite virtuelle du château de Brie Comte Robert avec les CM1
- EPS : patinoire

D'autres projets et sorties seront organisés au cour de l'année scolaire en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

Les évaluations CP et CE1 2021-2022

Les évaluations nationales s'adressent à tous les élèves du CP et du CE1. La passation a eu lieu du 16 au 27 septembre. Pour les élèves de CP une autre session aura lieu en début d'année 2020.

Les parents recevrons le bilan récapitulatif en français et mathématiques de leur enfant

Elles répondent à trois objectifs:

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

6. Questions :

- 2 cours de portugais sont organisés le mardi après les cours et le mercredi après-midi.
- Clas : réunion d'information le samedi 13 novembre à 9h30 à l'école Jean de La Fontaine

coup de pouce CP : engagement des familles sur plusieurs séances pour travailler avec l'enfant sur l'estime de soi, la coopération, la méthodologie et l'autonomie.

- Jeux dangereux pour les mots aux famille:un mot sera mis dans les cahier de liaison des élèves suite à des comportements inquiétants et dangereux.

Il est de la responsabilité des familles de surveiller l'accès à ces contenus interdits aux enfants. Les images violentes ont un impact sur l'intégrité physique et morale des enfants mais aussi sur le cours de leurs apprentissages.

- Constat : des élèves ne rentrent pas chez eux à la fin des cours et attendent leurs parents, certains ne savent pas s'ils doivent ou non aller au périscolaire.

Les familles doivent penser à inscrire leurs enfants sur le portail famille.Elles doivent prévenir les enseignants et le périscolaire en cas de retard. Les parents sont les seuls responsables de leurs enfants à partir de 16h30.

Le service périscolaire accepte de prendre les élèves que les parents ne sont pas venus chercher ou qui sont en retard qu'à partir de 16h45. Mais uniquement si les enfants ont déjà un dossier périscolaire.

Fin du Conseil d'école : 20H00

La directrice :
Mme KHALIL

La secrétaire de la séance :
Mme BRUGUES MERCIER